

La FEN, la FSU et le SNPDEN

Entretien avec Jean-Jacques ROMERO
Propos recueillis par Marcel JACQUEMARD



1992, NAISSANCE DU SNPDEN ET ÉCLATEMENT DE LA FEN

Le contexte de l'année 1992 est particulièrement fort avec deux événements concomitants : l'éclatement de la FEN, et la création du SNPDEN.

La création du SNPDEN est l'aboutissement d'un processus engagé trois ans auparavant, après la promulgation du statut de 1988. Cette fusion était inscrite dans le fait même qu'il existait un statut unique. D'ailleurs le SNPDES, le SNPDL et le syndicat des directeurs d'École Normale avaient présenté des listes communes aux premières élections aux commissions paritaires de 1988. Le SNPDEN résulte de la fusion de deux syndicats qui n'avaient pas toujours été en accord dans le passé, notamment sur la manière d'aborder la vie fédérale mais la volonté d'unité a primé.

Il se crée à Clermont en mai 1992 le jour même où le CA de la FEN avalisait l'éviction du SNES et du SNEP, premier acte de l'éclatement de la FEN. Cette scission trouve sa source dans le fonctionnement en tendances décidé après l'autonomie de la FEN en 1948. Ce fonctionnement en tendances figées ne pouvait amener qu'au fractionnisme. De façon quasi inéluctable, ne serait-ce que par l'accroissement du nombre de professeurs du second degré, la FEN allait passer aux mains d'Unité et Action, une tendance allait évincer une autre tendance.

L'éclatement de la FEN se produit le jour même du congrès de création du

SNPDEN, basé sur l'unité. Tout de suite, le syndicat condamne de façon unanime l'exclusion du SNES et du SNEP et décide de tout faire à l'intérieur de la FEN - qui existait encore car l'éclatement définitif n'est entériné qu'en octobre - pour empêcher ce qui est devenu inéluctable.

LA CRISE PUIS LE REPLI SUR SOI POUR PRÉSERVER L'UNITÉ

Le SNPDEN se crée dans l'unité, y compris sur ce problème. Mais il a été rattrapé par ce débat et en 1992 et 1993, le SNPDEN n'a pas été à l'écart de tout ça. Les débats ont commencé à être houleux entre nous à tel point que la direction - ou plutôt une partie - s'est trouvée désavouée en octobre 1993 par le CSN. Ce BN a présenté sa démission et 2 listes se sont opposées, l'une dirigée par Marcel Peytavi et l'autre par Pierre Bousquet. Celle dirigée par Marcel Peytavi a remporté la majorité des suffrages... Voilà donc le point de départ.

Pour préserver l'unité, la décision est prise de « faire du SNPDEN », de ne plus s'occuper des problèmes fédéraux ; le BN est élu pour faire du syndical et non pas du travail fédéral.

En effet la crise a fait très mal au SNPDEN : nous avons perdu 1 200 adhérents en 1 an.

La conséquence étant un manque d'environ 1 000 000 F par rapport au budget. Nous avons donc décidé de nous recroqueviller sur le SNPDEN ; c'est aussi pour cela qu'est née l'action de 1994, la grande manifestation qui a regroupé 7 000 personnels de direction, puis le protocole Bayrou.

La FSU s'est créée en fin d'année 1992. Nous avons alors face à nous deux fédérations dont une à laquelle nous étions affiliés : par une consultation, les syndiqués avaient réaffirmé par 65 % leur volonté de rester à la FEN. Il n'y avait pas d'ambiguïté. Sauf que, à la tête du SNPDEN, la majorité du BN n'était pas particulièrement favorable à la direction de la FEN. C'était là toute l'ambiguïté de notre syndicat, ça a été aussi notre chance !

Nous prenons contact avec la FSU dès sa création et nous avons évidemment des contacts avec la direction de la FEN. En 1995, après le CSN à Paris, nous déci-

mons que le syndicat se présenterait aux élections sans revendication d'appartenance fédérale. Cette décision était importante car elle ne fermait rien et représentait un geste de bonne volonté à l'égard de la FSU permettant de lui dire : « à présent, comment travailler ensemble ? ». A l'époque, la FSU avait comme position - je ne suis pas sûr que ce soit toujours le cas - « nous ne bâtissons pas de syndicat là où ça marche bien, là où les collègues se retrouvent dans leur syndicat, et c'est le cas pour les personnels de direction ». Il y avait sur ce plan là, une idéologie saine qui disait : « on ne casse pas un syndicat qui marche, nous sommes des syndicalistes ». J'ai l'impression que sur ce plan, les choses ont beaucoup changé.

Toute cette réflexion nous amène au congrès de Saint-Malo. Ce congrès est, à l'interne le congrès qui parachève la création du SNPDEN : après les difficultés des trois premières années, l'ensemble des composantes du syndicat, notamment les proviseurs de lycées professionnels, viennent (ou reviennent) au BN, et c'est moi qui les appelle. Ce n'est pas pour valoriser mon action, mais en l'occurrence, j'étais celui qui était présent à ce moment là pour le faire. Pour les élections de 1994, une partie de la liste de Pierre Bousquet nous avait rejoint. Les anciens du SNPDL - des individus remarquables - n'avaient pas cru devoir rejoindre la liste unique.

Pour ce qui est de nos relations avec la FEN et la FSU, nous proposons la double appartenance aux deux fédérations. Une idée qui se préparait depuis un certain temps notamment à la FSU qui avait également songé à cette solution. Cette double affiliation avait pour objectif de donner satisfaction à ceux qui souhaitaient rester à la FEN, mais aussi de satisfaire ceux qui souhaitaient adhérer à la FSU et également ceux qui ne se reconnaissaient nulle part et qui représentaient la majorité des membres du SNPDEN. Cette idée de double affiliation était porteuse d'espoir. L'attitude de la FEN pendant des années a consisté à attendre et ne rien faire qui puisse casser les choses en considérant que le SNPDEN est toujours un syndicat de la FEN et qu'il doit y prendre sa place. La FSU, malgré des rencontres nombreuses, ne dira jamais publiquement quelle est sa position là-dessus.

LA PROPOSITION DE DOUBLE AFFILIATION VENAIT APRÈS LE REJET DE L'AUTONOMIE QUI AVAIT ÉTÉ ENVISAGÉE À UN MOMENT.

C'est exact ! Dans la période 92-94, suite au congrès de Clermont, une décision avait été prise, à savoir qu'une consultation serait organisée sur la question de notre appartenance fédérale. Personne n'a proposé, à l'intérieur de notre syndicat, l'adhésion à la seule FSU. Dans aucune instance du SNPDEN, qu'elle soit locale ou nationale, l'adhésion à la FSU n'a été présentée. Certaines personnes - dont je faisais partie - pensaient que dans la période d'attente, nous retirer, voire prendre de la hauteur par rapport aux marigots et aux bagarres qui volaient très bas, choisir l'autonomie allaient nous faire du bien. Cette position ne pouvait être qu'un pis aller, très provisoire, juste destiné à maintenir l'unité menacée et probablement une utopie ; on s'apercevra dans l'histoire des avancées syndicales que le fait de ne pas avoir le relais d'une fédération est un manque rédhibitoire. C'est un gage d'inefficacité, et c'est d'ailleurs pour cela qu'en 1996 on en viendra à la double affiliation. Nous voulions tellement être fédérés que nous voulions l'être deux fois.

Lors de la consultation, le maintien à la FEN a obtenu 65 % des voix. La question était tranchée. Nous avons comme mandat de rester à la FEN, mais dans notre esprit il n'était pas contradictoire de rester à la FEN tout en prenant une autre affiliation. C'est cette recherche qui a été conduite pendant 3 ans. En mai 1999, nous constaterons l'impossibilité d'aboutir à la double appartenance.

CELA A ÉTÉ PERÇU PAR LE CONGRÈS COMME UN SOUCI DE PRÉSERVER L'UNITÉ AVANT TOUT ET CELA A ÉTÉ UN FACTEUR D'APAISEMENT AU SEIN DU SYNDICAT.

Absolument. D'ailleurs la syndicalisation a repris et n'a cessé de progresser.

Nous nous présentons aux élections professionnelles de décembre 1995 sans fédération d'affiliation et en 1996 nous demandons la double affiliation. Il est important de noter qu'en 98, une liste s'est présentée au titre de la FSU : le SNETAA ! La FSU n'a jamais été complètement absente et n'a jamais condamné l'attitude de son syndicat.

Le CSN du SNPDEN, en novembre 1997, constate que les choses n'avançaient pas du tout dans l'esprit de la FSU qui avait des problèmes internes liés à une partie de la direction refusant de voir venir à la FSU un syndicat de « patrons ». De plus, un syndicat du second degré (le SNETAA) était en opposition complète avec le SNPDEN sur les questions de

l'apprentissage. Enfin, la modification sociologique des corps de professeurs du second degré a pour conséquence une moindre mise en phase avec la direction des établissements. L'atmosphère dans les lycées et collèges n'était plus du tout la même que celle que nous avons connue auparavant. Tout cela explique que la FSU n'était pas pressée de nous donner une réponse, ni de nous accueillir.

LA RECHERCHE D'UNE CONVENTION AVEC LA FSU.

En novembre 1997, avant le congrès de Reims, nous avons dû constater que les choses n'avançaient pas ! Nous décidons de rester affiliés à la FEN et nous proposons à la FSU de passer une convention avec elle. 5 points devaient être contenus dans cette convention : pas de personnel de direction à la FSU, report sur les 2 fédérations des voix obtenues par le SNPDEN, élaboration d'un code de bonne conduite, préciser notre place dans les organes de direction. A partir du moment où elle serait acceptée par la FSU, cette convention deviendrait statutaire. Nous aurions porté dans nos statuts « nous sommes affiliés à la FEN, nous avons aussi une convention avec la FSU ». Un an plus tard, au congrès de Toulouse de la FSU, un point de l'ordre du jour portait sur la modification des statuts de la FSU, afin de voir comment il leur était possible de s'élargir. La motion adoptée ce jour-là - en ma présence et celle de Philippe Guittet - n'était pas d'une clarté exemplaire, mais ne créait pas de rupture. Cela nous amène à la rencontre du 21 janvier et là, nous apprenons de la part de Michel Deschamps que la convention ne pouvait s'engager que dans un cadre d'égalité. Pour qu'une convention soit signée, il fallait qu'au préalable le SNPDEN sorte de la FEN. Le lendemain, nous rencontrons la FEN à ce propos, la réponse donnée était la suivante : « la FEN posera la question à son congrès extraordinaire de mai avec la volonté de ne rien briser ». C'est important de le dire, on le constatera par la suite.

Notre congrès de Reims avalise cette évolution et demande de poursuivre la recherche d'une convention. Toujours en mai, la FEN réunit son congrès à Issy les Moulineaux. Si nous venions à avoir une double affiliation, la FEN devrait définir nos relations avec elle, mais cela était vu avec une volonté d'ouverture. Pour la petite histoire, la motion avait été préparée au mot près lors de nos contacts incessants pendant 15 jours avec la direction de la FEN de l'époque : Jean-Paul Roux et Francis Carrié et l'appui total du Secrétaire général du plus gros des syndicats de la FEN, Hervé Baro, du syndicat des enseignants.

Cette motion est la suivante :

« Le congrès de la FEN se félicite de ce que le SNPDEN confirme son affiliation à la FEN.

Le souhait du SNPDEN de pouvoir également s'affilier à une autre fédération n'est pas pris en compte par les statuts de la FEN.

Le congrès considère qu'il ne s'agit pas d'une question statutaire mais d'une question d'orientation syndicale. En conséquence, il décide que si le souhait émis par le SNPDEN se concrétisait (adhésion à la FEN et à une autre fédération), il appartiendrait au CFN de la FEN d'examiner la situation ainsi créée et d'y apporter une réponse.

Cette réponse devra prendre en compte la réalité de la situation, la liberté de chaque syndicat dans le domaine de ses relations dans ou hors de la FEN et notre volonté commune de tout faire pour que nous nous en sortions les uns et les autres renforcés. »

Elle a été combattue jusqu'au bout y compris en séance, par deux syndicats importants de la FEN : A et I et le SNAEN qui voulaient nous amener à résipiscence. Le SNPDEN devait rentrer dans le giron et se taire. Lors de ce congrès ils ont demandé la dissociation du dernier alinéa de la motion, et ont été battus mais de peu. Sans cela, je pense que les choses auraient été extrêmement différentes.

Nous voici donc en cette fin d'année 1998 avec la FSU qui commence à fermer la porte (rappelons que nous sommes au beau milieu de la « période Allègre » et que le désaccord d'analyse sur la réforme des lycées en particulier est très fort), et la FEN qui a une attitude non fermée, non dogmatique vis-à-vis de nous qui consistait à étudier la situation avec pragmatisme. La proposition faite dès le mois de novembre de partage des voix entre la FEN et la FSU restait valable puisque rien n'était brisé, mais la FSU nous a fait savoir qu'il était hors de question d'utiliser leur sigle. Nous avons néanmoins pensé, dès le mois d'octobre, que pour les élections de décembre 1998, nous devions nous présenter une fois de plus sous nos propres couleurs (ce sera d'ailleurs la dernière fois). On constate ainsi tous les efforts pour ne rien casser vis à vis de la FSU.

En mai de l'année suivante, nous prenons acte de l'impossibilité d'obtenir la convention recherchée à moins d'accepter de passer sous les fourches caudines de la FSU en quittant la FEN et en signant une convention avec les deux fédérations. Nous décidons en mai 1999 de prendre toute notre place dans notre fédération. Ce sera marqué par la présence de Jean-Paul Roux à notre bureau national élargi qui se tenait à Paris, au lycée Ravel. En 2000, ces évolutions seront entérinées en mai au congrès de Toulouse, et en décembre, nous serons pleinement présents au congrès de Pau de la FEN avec deux interventions lourdes sur la politique générale, pour ma part, et de Philippe Guittet sur la politique éducative de la fédération. La boucle était bouclée, et la FEN disparaissait pour devenir l'UNSA-Education...

Avec la FSU, nous avons continué à avoir des contacts qui ont subi l'épreuve de deux feux ; la 1^{re} concernait la période Allègre, et donc une appréciation fondamentalement différente entre la FSU et le SNES d'une part et nous d'autre part. La 2^e épreuve du feu concernait l'élaboration de notre statut. Lors de nos rencontres, nous avons essentiellement abordé des problèmes d'organisation, mais lorsque nous avons cessé de parler de ces questions, nous avons été confrontés à la réalité de nos accords mais aussi de nos désaccords forts sur des questions essentielles. J'ai encore en mémoire ce qu'a dit Frédérique Rollet au dernier congrès du SNPDEN, on ne peut pas l'accepter car ce n'est pas juste. C'est nous qui avons demandé avec la plus grande force lors de la commission Blanchet que les syndicats d'enseignants et leurs fédérations soient associés à la réflexion sur le statut et ce qui faisait le cœur de notre négociation, à savoir : les missions. C'est nous qui avons demandé au cabinet de Jack Lang, en juin 2000, que le projet de conclusions auxquelles nous arrivions sur les missions soit adressé aux fédérations d'enseignants. La FSU a fait semblant, au mois de septembre, de découvrir ce document et a été profondément heurtée. Pourtant la FSU avait ce document depuis longtemps, peut être n'en avait-elle pas vu l'importance à l'époque, mais c'est là un autre débat. Que ce soit le SNPDEN qui négocie avec le ministère sur notre propre statut, c'est la moindre des choses. Nous ne serions jamais intervenus sur des négociations de statut des professeurs. A partir de là, les directions de la FSU et du SNES ont tout fait pour empêcher la signature du protocole.

QUAND ON REGARDE L'ÉVOLUTION DEPUIS 1992, ON A UN PEU LE SENTIMENT QUE LE DÉBAT ÉTAIT FORT À CETTE PÉRIODE POUR LA DOUBLE AFFILIATION. LES PROBLÈMES DE LA VIE SYNDICALE ET LES CONSÉQUENCES DE L'ÉCLATEMENT DE LA FEN AGITAIENT LES ESPRITS... PAR LA SUITE UN AUTRE DÉBAT EST ARRIVÉ, CELUI SUR LE STATUT, LES MISSIONS DES PERSONNELS DE DIRECTION. LES QUESTIONS NE SE POSENT PLUS DE LA MÊME MANIÈRE ET, AU FINAL, LES RELATIONS AVEC LA FSU NE POUVAIENT QU'ÊTRE DIFFÉRENTES.

Il ne faut tout de même pas oublier que la construction du statut de l'an 2000, c'est aussi St Malo. Nous tenions à St Malo, les deux bouts de la chaîne. Notre mandat syndical était d'obtenir le statut de l'an 2000 et

pour ce faire, nous devions nous appuyer sur un SNPDEN fort dans une fédération forte. S'il n'y avait qu'un seul exemple à donner, ce serait celui là : sans action fédérale, nous n'aurions pas obtenu l'abandon du « butoir du 960 ». Les portes ouvertes en négociation, d'une part à la direction de la Fonction publique, et d'autre part au plus haut niveau du cabinet du Premier ministre à Matignon, ont été obtenues par le syndicat dans sa fédération, et non par le seul syndicat. Un syndicat n'a pas de porte ouverte sur un pareil sujet !

FRÉDÉRIQUE ROLLET, À TOULON, A TROUVÉ DANS LE PROTOCOLE LES RAISONS DU DÉSACCORD AVEC LE SNPDEN, ELLE A DIT ÉGALEMENT : « NOS MILITANTS SONT SOUCIEUX DE NE PAS CONTRIBUER À ACCROÎTRE LA DIVISION SYNDICALE »

Il est vrai qu'à Toulon nous avons eu plusieurs discours de la part des représentants des syndicats de la FSU. Il n'est pas très facile de faire une analyse claire sur ce qui a été dit. Ils étaient semble-t-il en pleine réflexion. On peut rapprocher cette phrase de ce que je disais tout à l'heure, à savoir : « *la FSU ne fera rien pour briser un syndicat lorsqu'il répond à ses mandats* ». Il y a des discours qui étaient peu clairs et puis il y a eu les actes...

QUE VA CHANGER L'EXISTENCE D'UN SYNDICAT AFFILIÉ À LA FSU ; MÊME SI AU DEMEURANT ON PEUT PENSER QU'IL RESTERA FORTEMENT MINORITAIRE ?

Dans le paysage syndical, l'histoire récente du syndicalisme enseignant nous montre que les gens sont attachés à leur syndicat avant d'être attachés à une fédération. Pourquoi les enseignants sont-ils restés massivement au SNES quelle que soit leur tendance ? A ce niveau là, dans le paysage syndical des personnels de direction, le SNPDEN est appelé à rester le phare et c'est toujours par rapport aux prises de positions du SNPDEN que les choses seront analysées, ressenties. Rester le meilleur, c'est le challenge du SNPDEN...

Dans le cadre des relations avec la FSU, cela va dépendre essentiellement du fait que le SNPDEN reste ou non le « phare ». La FSU, au travers du SNES et du SNEP, ne peut avoir que des relations constructives avec nous. « L'union est un combat », vieille formule, et ce seront toujours des relations « pas faciles » mais c'était déjà vrai lorsque nous étions au sein de la même fédération. Nous sommes « condamnés » à avoir tout de même des contacts.

Maintenant, si l'organisation qu'ils ont accepté d'affilier (de façon temporaire, sous surveillance) était d'une agressivité trop grande à notre égard, ils auraient à se sentir, eux, en difficulté mais c'est leur problème.

QUAND LE SNPDEN DÉFENDAIT LA DOUBLE AFFILIATION, DANS LES ANNÉES 95-96, IL LE FAISAIT AUSSI DANS LA PERSPECTIVE QU'IL PENSAIT POUVOIR PORTER À TERME, D'UNE RECONSTRUCTION DE L'UNITÉ. ON A L'IMPRESSION QUE CE N'EST PLUS POSSIBLE.

C'est tout à fait vrai, et je me rappelle avoir souvent répété à la tribune il y a 7 ou 8 ans déjà : « *qui sait ce que sera le monde syndical dans 10 ans ?* ».

Je crois que nous ne nous sommes jamais résignés à cette cassure du monde enseignant, et je reste persuadé que, sur un certain nombre de questions clés du monde éducatif, nos valeurs restent les mêmes, notamment pour être au service des enfants. Ce sont des discours publics tenus par moi lors des congrès de Rennes et de Pau. Bien qu'ayant dit la même chose, je me refusais à considérer que nos valeurs étaient opposées, au congrès de Rennes de la FEN, j'ai été traité de « Jésuite », en revanche au congrès de Pau, j'ai été applaudi. Ces valeurs là unissent généralement beaucoup plus qu'elles n'opposent ! Pendant toutes ces années, nous pensions que les choses pouvaient repartir. C'était vraisemblablement utopique, nous pensions que cela ne se ferait pas si nous n'étions pas un certain nombre à essayer de le faire. Visiblement nous n'avons pas été assez nombreux à vouloir que cela se fasse. Au bout du compte, le seul syndicalisme qui ne s'est pas affaibli pendant toute cette période, c'est celui mené par le SNPDEN.

VEUX-TU DIRE QUE LA DIVISION SYNDICALE CONDUIT À L'AFFAIBLISSEMENT DE L'ENSEMBLE ?

Oui, il y a moins de syndiqués quand le syndicalisme n'est pas uni dans l'action ou structurellement. Il est clair que le SNPDEN reste à un très haut niveau de syndicalisation. Si es résultats aux dernières élections n'ont pas été à la hauteur des précédents, c'est essentiellement lié à un phénomène d'humeur après un protocole dont on a pas encore vu toutes les vertus, aux élections politiques qui les ont immédiatement précédées ainsi qu'à une baisse générale de l'ensemble des syndicats majoritaires.

Je crois que notre syndicalisme, notre taux de syndicalisation et notre présence représentent tout ce qui fait le SNPDEN.